HELHa

Haute Ecole Louvain en Hainaut

AEQES – Evaluation du cursus « Instituteur (trice) préscolaire » 2009-2010

Réponse de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)

(ex- Haute Ecole Roi Baudouin)

Auto-évaluation et plan stratégique pour 2010-2021

HELHa – Ecole normale de Braine-le-Comte Rue des Postes, 101 7090 Braine-le-Comte

1.INTRODUCTION

Les membres de la Commission interne et l'équipe enseignante de la section normale préscolaire veulent avant tout souligner l'écoute de qualité manifestée par les experts de l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité durant toute cette période faite de travail préparatoire et de différentes rencontres dans le cadre des rapports final et transversal. Ils relèvent également le caractère réaliste, pertinent et précis des recommandations formulées dans le cadre des différents rapports oral et écrits remis à notre Ecole normale.

Toute l'équipe enseignante exprime bien sûr sa profonde satisfaction à la lecture des forces identifiées par les experts dans les domaines suivants : démarche qualité minutieuse et rigoureuse avec de nombreuses actions entreprises, mise en place de rencontres avec les maîtres de stage en début d'année et organisation d'activités permettant les échanges entre entité et professionnels de terrain (possibilité d'actualisation des connaissances), mallettes pédagogiques : outils de référence et sources d'inspiration, stages : implication de l'étudiant dans le choix du lieu ainsi que la « fiche itinérante » et l'évaluation collective, semaine propédeutique, milieu accueillant et humain, travail en cours sur les fiches ECTS et la charge de travail, bibliothèque silencieuse et propice au travail, site internet performant. Les enseignants, soutenus par la Direction et la Coordination, s'engagent bien entendu à poursuivre le travail réflexif en prenant appui sur ces forces formalisées qui seront conservées, enrichies et modélisées dans leurs mises en œuvre.

Nous voulons souligner notre engagement dans la construction progressive d'un partenariat négocié entre les Universités et notre Haute Ecole mais tout en gardant un socle constitué par nos compétences acquises, au fil du temps, dans la formation initiale des enseignants: les liens construits au niveau du cursus entre la théorie et la pratique, la mise en œuvre des acquis des sciences humaines au niveau des stages et les retours réflexifs au niveau des différents cours, la mise en œuvre d'une interdisciplinarité-source d'innovation- transférable par les étudiants dans les activités de stages, les partenariats de proximité construits avec les milieux professionnels et culturels, la proximité locale pour les étudiants et avec les étudiants dans un milieu accueillant et humain où évolue une équipe de professeurs très disponibles.

Si les membres de la Commission interne ont plus spécifiquement travaillé à la construction du rapport interne, c'est toute l'équipe enseignante du préscolaire qui a « bougé » en suivant de très près le processus d'implémentation de la réflexion menée autour des rapports de section, enquêtes, analyses, questionnements, mises au point... et de la formalisation de celui-ci. En effet, nous soulignons l'existence d'une volonté d'évolution permanente de tous les enseignants de la section mais il restait souvent à mettre des mots sur ce qui avait déjà fait l'objet de réflexions concertées ou d'actions entreprises. Ainsi, notre cheminement, dans le cadre de ce rapport, a déjà abouti à anticiper ou à accélérer certaines améliorations réfléchies au niveau des « traditionnelles » réunions de section. Mais il reste bien sûr du travail à réaliser, dans le cadre du suivi, en se centrant sur les recommandations des experts. Pour ce faire, nous bénéficions d'un point d'appui constitué par les opportunités pointées dans le rapport intermédiaire : la fusion en cours au sein de la HELHa a déjà commencé à créer des synergies et des contacts privilégiés autour des échanges de pratiques entre les personnels des anciennes entités, la réforme de la formation initiale, la construction d'un référentiel de compétences. Toutefois, des risques importants doivent être pris en compte : celui de voir notre Ecole normale noyée dans une plus grande structure ainsi que la dévalorisation de l'image de l'enseignant préscolaire et encore l'hétérogénéité du niveau de formation des étudiants entrant dans la section.

En fonction de cette situation, depuis juin 2010, les enseignants de la section préscolaire ont élaboré, grâce à une réflexion collective menée sur la base du rapport intermédiaire, un plan d'action qui peut sembler limité mais qui se veut surtout réaliste c'est-à-dire construit en fonction des moyens actuellement disponibles.

2. REPONSE AUX RECOMMANDATIONS

2.1. Démarche qualité : associer les différentes parties prenantes, continuer les actions amorcées, prioriser les actions et mettre en place des indicateurs de suivi

La section préscolaire a formalisé la réflexion déjà entamée par le biais des réunions de section et a voulu renforcer cette réflexion au niveau de l'équipe. Ce travail doit bien sûr être poursuivi en vue d'associer toutes les parties prenantes. Cette association passe, notamment, par plus d'accès aux documents concernant l'enquête de qualité et une amélioration de la diffusion de ceux-ci dans la salle des professeurs.

Après la « digestion » de la fusion entre les trois « anciennes Hautes Ecoles, une évaluation du fonctionnement de la section au sein de la catégorie pédagogique sera réalisée.

2.2. Chercher à construire des partenariats en matière de recherche (universités et professionnels de terrain) ; renforcer les collaborations avec les milieux socioculturels et environnementaux

Au niveau des partenariats avec les professionnels de terrain :

Jusqu'à ce jour, nous avons privilégié pour le moment une recherche sur le terrain par les mallettes pédagogiques (dont l'origine, du moins au niveau de la mise en place d'une réflexion, remonte à 1988) constituant ainsi un matériel didactique accompagné de fiches pédagogiques présentées sous forme de séquences progressives et interdisciplinaires et traitant de thèmes qui concernent l'éveil scientifique, l'environnement, la diversité culturelle. Ces outils , mis à disposition des instituteurs, sont évolutifs ce qui permet de les adapter à tous les niveaux de l'enseignement fondamental. Ces mallettes scientifiques et thématiques sont régulièrement enrichies en matériel et en fiches d'activités par l'équipe responsable ainsi que les emprunteurs, à l'occasion des formations organisées sur le sujet ou de séjours à l'étranger. Ces outils sont aussi exposés, entre autres au Salon de l'Education. L'école normale consacre actuellement des moyens à cette recherche appliquée sous la forme d'un demi équivalent temps plein.

Dans ce cadre, des partenariats ont aussi vu le jour avec la Sureté de l'Etat et la Force aérienne (ce dernier est d'ailleurs toujours en cours pour le fondamental).

L'Ecole normale souhaite aussi établir et renforcer les contacts entre l'équipe éducative et les professionnels à tous niveaux : enseignants, directions, animation pédagogique, inspection.

Par contre, en regard des moyens attribuables présentement à la recherche, la section préscolaire estime que les partenariats avec les Universités ne constituent pas un point prioritaire.

Au niveau des collaborations avec les milieux socioculturels et environnementaux :

L'Ecole normale souhaite renforcer les collaborations avec la ville de Braine-le-Comte comme cela a déjà été réalisé , par exemple, en 2009-2010 au niveau des fêtes de la centième année d'existence de la section préscolaire.

Elle souhaite également poursuivre le travail entamé avec le Centre Culturel de la ville de Braine-le-Comte et bénéficier ainsi beaucoup plus des offres d'activités qu'il organise.

2.3. Travailler à l'élaboration d'un profil spécifique de l'instituteur (-trice) préscolaire, traduisant les valeurs de la HE

Soutenu par le travail effectué par la Fédération de l'Enseignement Catholique portant sur le profil de l'enseignant du fondamental à construire pour juin 2011, la section normale préscolaire envisage de mettre au point le profil « neutre » de l'instituteur préscolaire en exploitant également les apports des partenaires professionnels du monde préscolaire en vue de dégager les spécificités de l'enseignant du fondamental préscolaire par rapport à celui du primaire.

Par la suite, à partir de ce profil « neutre » et en regard des valeurs de notre Haute Ecole, un profil spécifique sera élaboré.

2.4. Favoriser l'intégration systématique des compétences dans l'évaluation des apprentissages (outils et critères au regard des 13 compétences)

Sur base de ce profil, la section préscolaire envisage de mener une réflexion sur l'intégration des compétences du cursus. Cette démarche permettra ainsi de partir directement des compétences élaborées par le Conseil Supérieur de la Formation et avalisées par le Ministère pour les confronter aux compétences du cursus et mettre au point les outils et critères d'évaluation en regard de celles-ci.

2.5. TFE : repenser les activités pédagogiques qui y sont associées ainsi que la grille d'évaluation

En ce qui concerne cette recommandation, la section préscolaire estime que ce n'est pas une priorité car, dans un souci de cohérence, les enseignants s'appuient sur le fait que le TFE se construit au terme de la formation initiale et doit montrer l'intégration des compétences acquises tout au long du cursus.

En outre, il existe, dans notre Ecole normale un règlement du TFE applicable aux trois sections et cet aspect est une contrainte dont il faut tenir compte avant de repenser aux activités pédagogiques à associer à ce travail ainsi qu'à la grille d'évaluation de ce dernier.

Il faut cependant souligner que des ébauches de mises au point existent à ce niveau : liaison partie théorique et pratique du TFE, testing de la partie pratique et analyse réflexive de cette mise en œuvre en vue de spécifier des régulations...

2.6. Stages : davantage informer les maîtres de stage des objectifs et exigences de la section, allonger le stage d'écoute de 1ère année, réviser la gestion du temps des superviseurs

A propos des maîtres de stage :

L'équipe enseignante estime que cette information existe et qu'il y a à ce niveau une véritable recherche de qualité, relevée d'ailleurs par les experts.

Toutefois, les professeurs sont bien conscients que la communication avec les maîtres de stage pose problème. En fait, les outils existent mais les moyens de transmission (nos étudiants, en l'occurrence) posent problème. L'équipe compte donc renforcer la transmission par les étudiants et étudier d'autres modalités, à ce propos, en fonction des moyens disponibles.

La réunion avec les maîtres de stage est poursuivie et prend la forme d'une information relative à la formation de nos étudiants mais aussi à la formation des maîtres qui évolue en fonction des attentes de ces derniers.

A propos du stage d'écoute de 1ère année :

Son organisation, dans notre Ecole normale dépasse déjà les limites précisées par le décret. L'équipe enseignante précise cependant que l'allongement de ce stage relève de la compétence ministérielle.

A propos de la révision de la gestion du temps des superviseurs :

Cette révision relève de la compétence de la Haute Ecole puisque la gestion du temps de travail est établie conformément au règlement de travail en vigueur mais aussi des décisions ministérielles dans ce domaine précis.

Les enseignants de la section insistent sur le fait que le travail de qualité au niveau de la supervision des stages demande du temps. Pour atteindre cet objectif, il faut prendre conscience que cela exige des heures de bénévolat de la part des enseignants.

2.7. Évaluation des apprentissages : harmonisation des exigences, cohérence entre contenu des apprentissages et leur évaluation

Cf. ce qui figure au point 2.4.

2.8. Élaborer une politique formalisée d'aide à la réussite

Tous les moyens actuellement possibles sont mis en œuvre. L'évaluation se fera donc au niveau des différentes étapes.

2.9. Renforcer la politique de formation continuée

La HELHa a dégagé des moyens financiers (6.000€ en plus des 3.000€ locaux) pour permettre la mise sur pied de formations continuées transversales pour la catégorie pédagogique.

Il faut relever qu'il semble exister peu de formations programmées spécifiquement pour les maîtres assistants de la section normale préscolaire alors qu'il existe un organisme officiel « la FOCEF » (Formation Continuée des Enseignants du Fondamental) pour les instituteurs préscolaires.

2.10. Créer en collaboration avec les milieux scolaires des conditions favorables à des projets de recherche

L'équipe enseignante juge que ce projet n'est pas prioritaire car les moyens structurels ne le permettent pas dans l'état actuel des choses.

2.11. Favoriser la mobilité étudiante

Dans le cadre de la mobilité étudiante, la section normale préscolaire s'est ouverte à l'extérieur durant l'année académique 2010-2011 et compte bien poursuivre, voire amplifier, cette ouverture.

3.CHOIX DES PRIORITES ET ARGUMENTATION

3.1. Priorité 1 : Travailler sur les compétences au départ d'un profil spécifique (cf. 2.3, 2.4, 2.7)

Ce travail, à peine ébauché, est important et tout à fait prioritaire au niveau de la section normale préscolaire.

Pour réaliser ce travail, l'équipe de la section normale préscolaire va pouvoir s'appuyer sur une base intéressante constituée par toute l'étude actuellement initiée par la Fédération de l'Enseignement Catholique sur le référentiel métier instituteur primaire qui sera mis en relation avec le référentiel des compétences à maîtriser par ces futurs enseignants. Cette étude doit, dans une étape ultérieure, aboutir à un référentiel de formation.

En suivant un cheminement similaire, la section préscolaire devra exploiter le référent constitué par le profil spécifique, préalablement défini, pour réfléchir à la mise en œuvre des compétences à maîtriser au travers des familles de situations d'apprentissage de la formation initiale.

De façon très spécifique, le travail de réflexion à réaliser par l'équipe enseignante doit viser à mettre l'accent, au niveau des apprentissages, sur les compétences prioritaires qui doivent être cohérentes avec les missions spécifiques assurées par cet enseignant du fondamental en tenant compte des contextes scolaire et socioculturel ainsi qu'avec les axes de la grille de la formation initiale.

3.2. Priorité 2 : Informer les maîtres de stages (cf. 2.6)

Le choix de cette priorité est une volonté de toute l'équipe enseignante de la section qui souhaite renforcer cette collaboration avec les acteurs du milieu professionnel.

Cette volonté s'appuie sur une prise de conscience accrue de l'établissement d'un système d'échanges qui doit être explicité, clarifié, communiqué et développé entre les différents acteurs

impliqués : stagiaire, maître de stage (école d'accueil) et superviseurs (école normale) en vue d'une plus grande efficacité.

3.3. Priorité 3 : Aider à la réussite des étudiants (cf. 2.8)

En application du décret et en fonction des choix de la HELHa, résultant de la fusion entre les trois « anciennes Hautes Ecoles », cette priorité a été abordée pour toute la catégorie.

Les objectifs à poursuivre, à ce niveau, sont donc : offrir des mesures susceptibles d'aider le plus grand nombre d'étudiants à se dépasser et à réussir.

Pour ce faire, l'équipe enseignante doit décider d'agir principalement sur des grandes orientations à préciser.

La finalité est de favoriser une culture de la réussite, de l'amélioration et du dépassement de l'étudiant en formation initiale et d'augmenter notre action pédagogique auprès des étudiants de notre Ecole normale.

3.4. Priorité 4 : Renforcer les collaborations avec les milieux scolaires et environnementaux (cf. 2.2)

Dans la continuité des efforts entrepris précédemment, l'équipe enseignante veut développer des partenariats en vue de mettre en commun des efforts, des ressources et du savoir-faire présents à l'école normale, dans les milieux scolaires et environnementaux.

Cette entreprise devrait se traduire concrètement par des recherches, des projets, des services et des activités à identifier. Cette concrétisation repose sur un partage de valeurs communes à définir et sur une définition claire des balises.